

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

12.05.2016

Dossier complet le

12.05.2016

N° d'enregistrement

F09316P0103

1. Intitulé du projet

Recalibrage de la RD561 entre la RD7n et la déviation de Charleval à Mallemort

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Bouches-du-Rhône

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

WIRTH Daniel - Directeur des Routes

RCS / SIRET

2 2 1 3 0 0 0 1 5 0 0 2 4 7

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3km	Recalibrage de la route sur une longueur d'environ 2,1 km.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste au recalibrage de la RD561 entre la RD7n et la déviation de Charleval à Mallemort:

- la réfection de l'enrobé existant,
- l'aménagement d'accotements revêtus de 1,50m de large et de part et d'autre de la chaussée
- l'amélioration du fonctionnement hydraulique des ouvrages d'assainissement routier.

4.2 Objectifs du projet

L'opération consiste à reprendre la voie afin d'améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation.

Pour cela, les travaux consistent à :

- reprendre l'enrobé de la route afin d'obtenir une voie uniforme et non dégradée ;
- créer le long du tracé des accotements revêtus d'1,50m de part et d'autre de la voie ;
- réorganiser le système d'eaux pluviales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'axe de la future chaussée sera décalé par rapport à la voie actuelle. Ceci entraîne la nécessité de créer entièrement la chaussée à certains endroits.

Lorsque les travaux porteront sur de la reprise de la chaussée existante, ils consisteront :

- soit, à un rabotage de la voie sur 9,5cm de profondeur puis à la mise en œuvre d'enrobé à module élevé (ép. 7cm) et de béton bitumineux très mince (ép. 2,5cm) ;
- soit, à un rechargement sur chaussée (ép. 12cm) par un reprofilage, en micro-grave bitume, de la structure actuelle avec la mise en œuvre de béton bitumineux semi grenu (ép. 6cm) et de béton bitumineux très mince (ép. 2,5cm) ;
- soit, à un rechargement sur chaussée (ép. 2,5cm) par la mise en œuvre de béton bitumineux très mince (ép. 2,5cm).

Pour les zones de chaussée à créer en dehors de la chaussée actuelle, le corps de chaussée sera formé :

- d'une couche de roulement en béton bitumineux très mince (ép. 2,5cm) ;
- d'une couche de liaison en béton bitumineux semi grenu (ép. 6cm) ;
- de deux couches (base et fondation) en grave bitume (ép. 2x9cm) ;
- d'une couche de réglage en grave non traitée (ép. 10cm) ;
- d'une couche de forme en grave non traitée (ép. 40cm).

La voirie sera inclinée de 2.5% de part et d'autre de l'axe central afin de permettre l'écoulement des eaux de ruissellement.

Le recueil des eaux pluviales se fait ensuite via des grilles et avaloirs vers des canalisations et cunettes pour éviter le phénomène d'érosion des talus et fossés de rétention.

Les accotements revêtus seront matérialisées par l'utilisation d'un béton de teinte ocre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet a pour vocation de fluidifier et sécuriser la circulation routière, sans augmentation notable du trafic.

Les circulations modes doux sont aussi sécurisées grâce aux accotements revêtus.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune

On notera toutefois, qu'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (L.214-1 du Code de l'environnement) a été constitué ainsi qu'un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 (article L.414-4 du Code de l'environnement)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de projet (article R.122-3 du Code de l'environnement)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de la section requalifiée Largeur chaussée requalifiée	2 100 m 9,60m (6m de chaussée 2x1,50m d'accotements 2x0,80m de bermes)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD561
Mallemort (13)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°.

Point de départ 9 Long. 43 ° 42 ' 37" 33 Lat. 5 ° 11 ' 42 " 01

Point d'arrivée 9 Long. 43 ° 42 ' 59" 94 Lat. 5 ° 13 ' 27 " 52

Communes traversées :

Mallemort (13)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est occupé par la RD561 actuelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation ?
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Mallemort (approuvé le 12/10/1987)

Le projet se situe dans les zones NBb (habitations isolées) et NCa (agricole)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée >

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il >	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Sismiques et Mouvements de terrain (approuvé le 21/04/1997) Plan de Prévention du Risques d'Inondation de la Durance (en cours d'élaboration)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité >	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZPS FR9310069 «Garrigues de Lançon et Chaînes alentour» à 100m au sud du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant ?

Domaines de l'environnement >		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation d'enrobés et de bétons. Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'analyse des effets du projet sur la biodiversité a montré que ceux-ci restent nuls ou négligeables à l'exception de: - <i>en phase travaux</i> , l'apport potentiel de matériaux polluants pouvant affecter les fossés de drainage et perturber le cycle biologique du <i>crapaud commun</i> . De manière générale, les dates du chantier seront étudiées de manière à minimiser son influence.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'évaluation des incidences Natura 2000 du projet a conclu que celui-ci, assorti de ses mesures d'intégration, ne porte pas atteinte à l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires et ou patrimoniales, avérées ou potentielles, ayant justifié la désignation de la ZPS concernée.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la requalification (avec notamment la création d'accotements revêtus) aura pour effet d'imperméabiliser les abords immédiats de l'actuelle RD561.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>En phase chantier:</i> Le projet aura une effet temporaire considéré comme faible, lié aux engins de chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>En phase chantier:</i> Le projet aura une effet temporaire considéré comme faible, lié aux engins de chantier
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>En phase chantier:</i> Le projet aura une effet temporaire considéré comme faible, lié aux engins de chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>En phase chantier:</i> Le projet engendrera des polluants lié à la présence des engins de chantier. Cet effet est considéré comme faible.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>En phase chantier:</i> Le projet présente un risque de déversement accidentel de produits. <i>En phase d'exploitation:</i> L'imperméabilisation de 4 620m ² supplémentaires augmentera le taux de ruissellement dans la zone. Le volume de rétention prévu est de 1 140m ³ avant rejet dans le milieu naturel.
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles ?

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels ?

7. Auto-évaluation (facultatif)

En regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a peu d'incidences sur l'environnement. Il a pour vocation d'améliorer la sécurité des déplacements de tous les modes sur l'itinéraire et est sans effet sur le trafic (pas d'augmentation de la capacité de la voirie) Il présente par conséquent des incidences positives (circulations, sécurité, activités économiques)

Les incidences potentielles ont déjà fait l'objet d'une analyse exhaustive dans le cadre d' :

- une évaluation des incidences Natura 2000 (Novembre 2012)
- un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (Décembre 2012)
- un projet d'étude des impacts environnementaux (Janvier 2013)

Des mesures sont d'ores et déjà prévues pour éviter ces incidences:

- prévention des pollutions accidentelles
- protection des arbres participant de ces corridors
- mesures pour éviter le risque incendie (débroussaillage, sensibilisation)
- amélioration du réseau d'eaux pluviales

Par conséquent, nous considérons que le projet ne nécessite pas d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire H non publiée I	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) I	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
-	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé I	X
1	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau I	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier d'étude des impacts environnementaux (Jan 2013) Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 (Nov 2012) Dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (Déc 2012)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Nous-les-Eaux

le.

12/05/2016

Signature

Pour la Présidente du Conseil Départemental
et par délégation
Le Directeur des Routes

D. WIRTH

D. Wirth